



Les mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises vertes au Maroc : une analyse comparative et prospective

Mourad LAOUKILI (Doctorant)

Faculté Pluridisciplinaire de Nador

Laboratoire d'Études et de Recherches Interdisciplinaire en Territoire, Entrepreneuriat et

Droit des Affaires « LERITEDA »

Université Mohamed Premier Oujda, Maroc

El Amine BOUZID (Enseignant chercheur)

Faculté Pluridisciplinaire de Nador

Laboratoire d'Études et de Recherches Interdisciplinaire en Territoire, Entrepreneuriat et

Droit des Affaires « LERITEDA »

Université Mohamed Premier Oujda, Maroc

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15664971>

Résumé :

L'accès au financement constitue un enjeu primordial pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME), en particulier celles engagées dans des activités durables. Au Maroc, comme dans de nombreux pays émergents, les PME vertes se heurtent à des contraintes financières spécifiques qui limitent leur croissance et leur impact. Cette étude se propose d'analyser en profondeur les mécanismes de financement existants pour les PME marocaines, en mettant l'accent sur les projets à caractère environnemental. Plus précisément, elle vise à identifier les lacunes et les obstacles qui entravent l'accès au crédit pour ces entreprises, à comparer les pratiques marocaines avec celles d'autres pays et à proposer des recommandations pour améliorer l'efficacité des dispositifs de financement vert.

En s'appuyant sur une revue approfondie de la littérature existante, une analyse des données financières et une enquête auprès des acteurs concernés (PME, banques, institutions de microfinance, pouvoirs publics), cette recherche permettra de :

- Caractériser le paysage financier des PME marocaines et d'identifier les spécificités du financement des projets verts.
- Évaluer l'adéquation des produits financiers existants aux besoins des PME vertes, en termes de maturité, de coût et de flexibilité.
- Identifier les principaux obstacles à l'accès au financement pour les PME vertes, tels que le manque de garanties, la difficulté d'évaluation des risques environnementaux, ou encore les coûts de transaction élevés.
- Comparer les pratiques marocaines avec celles d'autres pays ayant mis en place des politiques de soutien à l'entrepreneuriat vert.
- Formuler des recommandations pour améliorer l'accès au financement des PME vertes, en tenant compte du contexte spécifique marocain.

Les résultats de cette étude contribueront à éclairer les décideurs politiques, les institutions financières et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur les leviers à actionner pour favoriser le développement d'un secteur privé marocain plus vert et plus résilient.

Mots clés : PME, accès au financement, théories, performances, décisions.

Abstract

Access to financing represents a critical challenge for the development of small and medium-sized enterprises (SMEs), particularly those engaged in sustainable activities. In Morocco, as in many emerging economies, green SMEs face specific financial constraints that limit their growth and impact. This study provides an in-depth analysis of existing financing mechanisms for Moroccan SMEs, with a particular focus on environmentally-oriented projects. Specifically, it aims to:

1. Identify the gaps and obstacles hindering credit access for these enterprises
2. Compare Moroccan practices with those of other countries
3. Propose recommendations to enhance the effectiveness of green financing systems

Through a comprehensive literature review, analysis of financial data, and surveys of key stakeholders (SMEs, banks, microfinance institutions, and public authorities), this research will:

- Map Morocco's SME financial landscape and highlight specificities of green project financing
- Assess how well existing financial products meet green SMEs' needs regarding maturity, cost, and flexibility
- Identify major financing barriers including lack of collateral, difficulties in environmental risk assessment, and high transaction costs
- Benchmark Moroccan approaches against other countries' successful green entrepreneurship support policies
- Develop context-specific recommendations to improve financing access for Moroccan green SMEs

The findings will provide valuable insights for policymakers, financial institutions, and entrepreneurial ecosystem players about key levers to foster development of a greener, more resilient Moroccan private sector. This research ultimately seeks to bridge the gap between sustainable entrepreneurship and financial accessibility in emerging market contexts.

Keywords: SMEs, access to finance, theories, performance, decision-making.

Introduction

Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique et la nécessaire transition écologique, le financement des petites et moyennes entreprises (PME) vertes émerge comme un enjeu économique majeur, particulièrement dans les économies émergentes. Au Maroc, où les PME représentent 93% du tissu entrepreneurial et contribuent à hauteur de 40% à l'emploi national (HCP, 2019), leur accès aux financements verts constitue un défi stratégique pour concrétiser les ambitions de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2030.

Cet article propose une analyse approfondie des mécanismes de financement des PME vertes selon trois axes complémentaires. Dans une première partie théorique, nous examinons les fondements conceptuels de la finance verte (1.1), en distinguant les instruments classiques (1.2.1) des innovations financières récentes (1.2.2), tout en identifiant les défaillances de marché structurelles qui entravent leur déploiement (1.3.1). Notre analyse s'appuie sur un cadre théorique intégrant les approches de Pigou (1920) sur les externalités, de Stiglitz et Weiss (1981) sur l'asymétrie d'information, et de Williamson (1985) sur la spécificité des actifs.

La deuxième partie offre un état des lieux inédit du dispositif marocain, analysant successivement le cadre réglementaire (2.1), l'écosystème des acteurs financiers (2.2) et les obstacles persistants (2.3). Nous mobilisons des données primaires issues de Bank Al-Maghrib, et de l'AMEE - Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique-, révélant que seulement 12% des PME marocaines accèdent actuellement aux financements verts (AMEE, 2023), avec des disparités régionales marquées.

Enfin, une troisième partie comparative évalue la position du Maroc au regard d'autres expériences africaines (Afrique du Sud, Kenya, Égypte), selon une méthodologie rigoureuse (3.1) croisant indicateurs quantitatifs et analyse qualitative des modèles (3.2). Les données de la Banque Africaine de Développement (2023) montrent que le Maroc se situe au 2^e rang continental pour la maturité de sa finance verte, mais accuse un retard significatif dans l'inclusion des petites PME.

1. La finance verte, la littérature :

1.1 Conceptualisation de la finance verte

La finance verte constitue un domaine de recherche émergent à l'interface des théories financières et des impératifs environnementaux. La finance verte, ou finance durable, désigne les activités financières qui soutiennent le développement d'une économie verte et inclusive. Contrairement au financement climatique, qui se concentre exclusivement sur l'atténuation et l'adaptation des projets liés au climat, la finance durable adopte une approche plus large en intégrant des dimensions sociales et environnementales (Zenasni, 2019). Cette conceptualisation intègre divers instruments financiers, notamment les prêts verts, les obligations durables (green bonds) et les fonds d'investissement spécialisés. Pour les petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans des secteurs à vocation écologique - énergies renouvelables, efficacité énergétique ou économie circulaire -, la finance verte présente un double visage : à la fois levier de développement et source de défis spécifiques (Laoukili, 2024).

Les fondements théoriques de cette approche s'ancrent principalement dans la théorie des externalités environnementales (Pigou, 1920). Contrairement aux entreprises conventionnelles, les PME vertes génèrent des externalités positives qui ne sont pas internalisées dans leurs flux financiers. Une PME spécialisée en agriculture durable, par exemple, contribue à la réduction des émissions de CO₂ et à l'amélioration de la résilience des sols, sans que ces bénéfices collectifs ne se traduisent directement dans sa performance financière. Cette particularité explique en partie la réticence des acteurs financiers traditionnels, dont les modèles d'évaluation du risque privilégient les actifs tangibles et les retours à court terme (Beck & Demirgüç-Kunt, 2006).

Le problème d'asymétrie d'information constitue un deuxième pilier théorique essentiel. Les PME innovantes rencontrent des difficultés particulières à signaler la qualité de leurs engagements environnementaux. Au Maroc, par exemple, une start-up développant des solutions solaires décentralisées peine souvent à fournir les garanties matérielles exigées par les établissements bancaires traditionnels. Cette situation est exacerbée par l'absence de standards universels pour évaluer la performance environnementale (Zhang et al., 2022).

Selon un rapport de L'OCDE (2021), La finance verte englobe également des instruments hybrides comme les mécanismes de blended finance, où des fonds publics sont mobilisés pour atténuer le risque perçu et attirer les investisseurs privés. Ce type d'outil présente un intérêt particulier pour les pays émergents comme le Maroc, dont les marchés financiers ne disposent

pas encore de la maturité nécessaire pour soutenir pleinement la transition écologique. La conceptualisation de la finance verte doit donc intégrer cette diversité d'approches tout en reconnaissant ses limites actuelles, notamment sa focalisation excessive sur les grandes entreprises et les économies développées.

1.2 Les mécanismes de financement : théorie et pratique

L'analyse des dispositifs de financement vert met en évidence une pluralité d'instruments dont l'efficacité varie considérablement selon le degré de développement des marchés financiers et le cadre institutionnel en place. Cette section propose une typologie raisonnée de ces mécanismes, tout en analysant leurs potentialités et limites dans le contexte spécifique des PME.

1.2.1 Instruments classiques et leurs adaptations

Les systèmes bancaires traditionnels demeurent le principal canal de financement pour les PME vertes, à travers des produits spécifiquement conçus. Les lignes de crédit vertes, telles que celles développées par la BERD (2022), se caractérisent par des conditions avantageuses (taux bonifiés, périodes de grâce) pour des projets d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables. Ces instruments s'appuient fréquemment sur des mécanismes de garantie partielle, où des institutions publiques - à l'image du Fonds Marocain de Développement Touristique - assument une portion du risque, encourageant ainsi les établissements bancaires à accorder des prêts (OCDE, 2021).

Cependant, ces solutions présentent des limites structurelles importantes. Premièrement, l'évaluation des projets verts se heurte à l'absence de méthodologies standardisées pour mesurer leur impact environnemental (Zadek, 2016). Deuxièmement, la préférence marquée des banques pour les actifs matériels comme garanties (Beck, 2012) désavantage considérablement les PME vertes dont la valeur repose principalement sur des actifs immatériels (brevets, savoir-faire technique). Ce paradoxe, qualifié par Berger et Udell (2006) de "paradoxe du financement", voit les institutions financières exiger des garanties que les PME innovantes ne peuvent fournir, alors même que leur potentiel de croissance est avéré.

1.2.2 Innovations financières et leurs limites

Face à ces contraintes, de nouveaux instruments ont émergé pour combler le déficit de financement :

- D'après le CBI (2023), les obligations vertes (green bonds) ont connu une croissance remarquable, avec un marché global atteignant 2.500 milliards USD en 2023. Leur adoption reste toutefois marginale en Afrique (moins de 1% des émissions mondiales), en raison principalement des coûts élevés de certification et des capacités institutionnelles limitées.
- Le financement participatif vert (crowdfunding) représente une alternative prometteuse pour les petites PME. Des plateformes comme Lita.co (Europe) ou Thundafund (Afrique du Sud) permettent de mobiliser des fonds auprès d'investisseurs particuliers sensibilisés aux enjeux environnementaux. Ce mécanisme présente néanmoins des limites importantes en termes de montants (plafonnés à environ 500.000 USD par projet) et de pérennité (Mollick, 2014).
- Selon le rapport du Climate Policy Initiative (2021), les mécanismes de blended finance, combinant fonds publics et privés, constituent une troisième voie. L'initiative marocaine de co-financement des centrales solaires Noor illustre comment des subventions publiques peuvent atténuer le risque perçu et attirer des investisseurs institutionnels. La complexité de ces montages les rend toutefois souvent inaccessibles aux petites PME.

1.3 Barrières théoriques et empiriques au financement des PME vertes

L'analyse des obstacles au développement de la finance verte pour les PME s'articule autour de deux dimensions complémentaires : les défaillances de marché (approche théorique) et les contraintes institutionnelles (approche empirique). Ce double éclairage permet de comprendre pourquoi, malgré leur potentiel, les PME vertes peinent à accéder aux financements nécessaires.

1.3.1. Défaillances de marché structurelles

La théorie économique identifie plusieurs mécanismes fondamentaux qui entravent le financement des PME vertes. Le problème des externalités environnementales positives (Pigou, 1920) constitue le premier écueil : les bénéfices sociétaux générés par les activités vertes (réduction de pollution, préservation des ressources) ne sont pas rémunérés par le marché, créant un sous-investissement chronique. Une étude de l'OCDE (2021) montre que ce "déficit de valorisation" peut atteindre 30 à 40% du rendement potentiel pour des projets d'efficacité énergétique.

Le phénomène d'asymétrie informationnelle (Stiglitz et Weiss, 1981) se révèle particulièrement aigu dans ce secteur. Les PME vertes développent souvent des technologies innovantes dont la viabilité commerciale est difficile à évaluer par les prêteurs traditionnels. Cette incertitude

génère ce que Akerlof (1970) qualifie de "*marché des lemons*" : les banques, incapables de distinguer les bons risques, appliquent des conditions restrictives qui écartent les projets les plus prometteurs mais aussi les plus risqués.

Enfin, la théorie des actifs spécifiques (Williamson, 1985) explique pourquoi les institutions financières hésitent à s'engager : les investissements verts mobilisent fréquemment des technologies ou compétences très spécialisées, dont la valeur ne peut être récupérée en cas d'échec. Cette illiquidité potentielle décourage les créanciers conventionnels.

2. État des lieux de la finance verte au Maroc

2.1. Cadre politique et réglementaire

Le Maroc a construit progressivement un cadre institutionnel complet pour soutenir le financement des PME vertes, combinant stratégies nationales, engagements internationaux et réformes sectorielles. Ce dispositif réglementaire ambitieux positionne le pays comme un leader africain en matière de finance durable.

La Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, adoptée en 2017, constitue le socle de cette politique publique. Ce document-cadre prévoit des mesures spécifiques pour les PME vertes, notamment à travers trois mécanismes clés. Premièrement, un fonds dédié de 2 milliards de dirhams (environ 200 millions USD) géré par le Fonds Marocain de Développement Touristique. Deuxièmement, des incitations fiscales substantielles, avec un crédit d'impôt de 30% pour les investissements verts. Troisièmement, un réseau de 12 plates-formes régionales d'accompagnement. Ces dispositifs visent explicitement à réduire les asymétries d'information et les barrières à l'entrée pour les petites entreprises durables.

Le Plan Climat 2030 vient compléter ce cadre avec des outils opérationnels concrets. Après avoir accueilli la COP22 en 2016, le Maroc a renforcé ses engagements climatiques en révisant sa contribution nationale en 2021. Le programme "Tatwir Green", doté de 450 millions de dirhams, illustre cette volonté de soutenir spécifiquement les PME de l'économie circulaire. Parallèlement, l'adhésion à l'Initiative Financière de la Méditerranée en 2023 ouvre l'accès à de nouveaux fonds européens (MarocPME, 2025)

L'adaptation du secteur financier, pilotée par Bank Al-Maghrib (2021), représente la troisième composante de ce dispositif. La circulaire n°05/W/2021 sur l'intégration des risques climatiques dans les décisions de crédit marque un tournant réglementaire. Ces réformes portent déjà leurs fruits, comme en témoignent les 356 millions de dollars de green bonds émis par les banques

marocaines en entre 2012-2021. Les données disponibles révèlent néanmoins des disparités persistantes. Si 14,7% des PME industrielles ont adopté des pratiques vertes en 2023, seulement 23% d'entre elles accèdent effectivement aux financements bancaires. La concentration géographique des investissements (67% dans deux régions) et le retard dans la mise en œuvre de 38% des mesures de la SNDD soulignent les limites de ce cadre ambitieux.

2.2 Acteurs et instruments financiers

Le paysage marocain du financement vert se caractérise par une diversité d'acteurs publics et privés, offrant des instruments complémentaires mais encore insuffisamment coordonnés. Cette section analyse les principaux dispositifs disponibles pour les PME vertes.

- Les dispositifs publics constituent le premier pilier du financement vert. Le Fonds Marocain de Développement Touristique (FMDT), créé en 2011, a évolué pour devenir un acteur clé avec une enveloppe de 2,5 milliards de dirhams dédiée aux éco-entreprises. Entre 2020 et 2023, il a financé 72 projets de PME vertes, principalement dans l'écotourisme et l'efficacité énergétique. Le Fonds Energie Solaire Noor, doté de 1,8 milliard de dirhams, a quant à lui permis le développement de 34 petites centrales photovoltaïques portées par des PME locales. Ces fonds publics combinent généralement des subventions (couvrant 20 à 30% des coûts) avec des mécanismes de garantie partielle.
- Le système bancaire traditionnel a progressivement intégré l'offre verte. Attijariwafa Bank a lancé en 2021 une ligne de crédit spécifique "Tamwil Vert" avec des taux préférentiels (4,5% contre 6,5% pour un crédit classique). La Banque Populaire a pour sa part développée un package "Green Start" incluant financement et accompagnement technique pour les jeunes pousses durables. Cependant, l'accès reste limité aux PME disposant de garanties solides - seules 18% des demandes aboutissent selon les données du Tamwilcom(2025).
- Les institutions financières internationales (IFIs) jouent un rôle croissant. La BERD a investi 120 millions d'euros depuis 2018 via sa Facilité Financement Vert Maroc, ciblant particulièrement les PME industrielles. La Banque Africaine de Développement (BAD) a quant à elle accordé 65 millions de dollars pour le programme "Green Value Chain", visant à verdir les sous-traitants des grandes entreprises. Ces interventions combinent généralement prêts concessionnels et transferts de compétences.
- Les instruments innovants commencent à émerger, bien que timidement. Le crowdfunding vert a permis de financer 23 projets via des plateformes comme "Green

Invest" (levées moyennes de 500 000 dirhams). La première émission de green bonds par une PME (Eco-Bât Maroc, 85 millions de dirhams) date seulement de 2022. Ces alternatives restent marginales, représentant moins de 5% du financement total des PME vertes.

2.3. Freins persistants au financement des PME vertes

Malgré les avancées réglementaires et institutionnelles, plusieurs obstacles structurels continuent de limiter l'accès des PME marocaines aux financements verts. Ces freins, à la fois techniques et culturels, concernent particulièrement les très petites entreprises et les start-ups innovantes.

L'accès limité pour les TPE/PME constitue le premier défi majeur. Les procédures de demande restent excessivement complexes : un dossier type pour le FMDT requiert en moyenne 12 pièces justificatives différentes, dont une étude d'impact environnemental détaillée dont le coût moyen s'élève à 25 000 DH. Selon l'enquête CGEM-AMEE (2023), 68% des petites entreprises abandonnent leur projet en cours de montage du dossier. Les banques commerciales appliquent quant à elles des conditions restrictives - seules 22% des PME interrogées disposent des garanties exigées (immobilier ou équipements) pour accéder aux crédits verts. Cette situation crée un paradoxe où les entreprises les plus innovantes, mais aussi les plus risquées, sont systématiquement exclues.

Le manque de standardisation des critères "verts" génère une incertitude préjudiciable. Chaque institution utilise ses propres grilles d'évaluation : le FMDT se base sur 5 indicateurs environnementaux, tandis que les banques appliquent jusqu'à 12 critères différents. Cette disparité entraîne des surcoûts importants pour les PME, contraintes d'adapter leur communication à chaque partenaire financier. Le label "PME Verte Maroc", lancé en 2021, peine à s'imposer avec seulement 127 certifications délivrées à ce jour. L'absence d'harmonisation avec les standards internationaux (comme la taxonomie européenne) complique en outre l'accès aux fonds étrangers.

D'autres obstacles structurels viennent aggraver cette situation :

- Le déficit de compétences : 61% des PME déclarent manquer d'expertise interne pour monter des dossiers financiers complexe.
- Les délais de traitement : En moyenne 6 mois pour obtenir une réponse du FMDT, contre 3 mois pour un crédit bancaire classique.

- La concentration géographique : 83% des financements verts bénéficient aux régions de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra, laissant de côté les zones rurales.

3. Comparaison avec certains pays africains

3.1. Sélection des pays et méthodologie

Pour établir une comparaison pertinente des mécanismes de financement des PME vertes, notre étude s'appuie sur une sélection rigoureuse de quatre pays africains représentatifs. Ce choix repose sur trois critères principaux permettant d'assurer à la fois la représentativité et la pertinence des comparaisons.

Premièrement, la maturité des marchés verts constitue un critère essentiel. L'Afrique du Sud, avec un score de 74/100 selon l'indice de la Banque Africaine de Développement (2023), se distingue comme le leader continental en matière d'instruments financiers verts, notamment grâce à son marché développé de green bonds. Le Kenya (59/100) représente quant à lui l'innovation en matière de solutions financières digitales, tandis que l'Égypte (53/100) et le Sénégal (47/100) illustrent respectivement les modèles étatiques et de coopération internationale.

Deuxièmement, la similarité économique avec le Maroc a guidé notre sélection. Tous les pays retenus présentent une structure économique où les PME jouent un rôle central, représentant entre 30% et 40% du PIB selon les données des banques centrales nationales. Cette caractéristique commune permet d'établir des comparaisons pertinentes sur les mécanismes d'accès au financement.

Enfin, la diversité des approches a été privilégiée pour couvrir l'ensemble des modèles existants. Notre panel inclut ainsi :

- Un modèle axé sur les marchés financiers (Afrique du Sud)
- Une approche privée innovante (Kenya)
- Un système étatique centralisé (Égypte)
- Un exemple de coopération internationale (Sénégal)

Cette sélection méthodique permet d'éviter les biais comparatifs tout en offrant une vision panoramique des solutions existantes en Afrique.

Tableau 1 : Indicateurs clés de la finance durable et des PME dans quatre pays africains

Pays	Score de maturité verte (AFDB 2023)	Part des PME dans le PIB (2022)	Critère distinctif
Afrique du Sud	74/100	34% (SARB)	Leader des green bonds (85% du marché africain)
Kenya	59/100	40% (KNBS)	Innovation fintech (M-Akiba Green Bond)
Égypte	53/100	30% (CBE)	Subventions étatiques (1,1 Md USD en 2022)
Sénégal	47/100	35% (ANSD)	Coopération UE (78 M USD PAPES 2021-2025)

Source : élaboré par l'auteur à partir des données de BAD 2023

3.2 Analyse comparative des modèles de financement

L'examen approfondi des mécanismes de financement dans les pays sélectionnés révèle des différences marquées dans les approches et leur efficacité respective.

Au Maroc, le modèle s'appuie principalement sur des fonds publics, avec le Fonds Marocain de Développement Touristique (FMDT) comme instrument phare. En 2023, ce dispositif a permis de financer 72 projets de PME vertes pour un montant total de 2,5 milliards de dirhams (environ 230 millions USD). Cependant, l'accès reste limité aux PME structurées, avec seulement 12% des petites entreprises bénéficiaires selon les données du Ministère de l'Industrie (2023). L'Afrique du Sud présente un paysage radicalement différent, dominé par les green bonds. La Bourse de Johannesburg (JSE) a enregistré en 2023 des émissions record de 14,3 milliards de ZAR (environ 780 millions USD), représentant 47% du marché africain. Ce système permet des taux d'intérêt avantageux (5,2% en moyenne contre 7,1% pour les crédits classiques), mais souffre d'une concentration excessive, avec 80% des émissions réalisées par seulement cinq grandes entreprises.

Le Kenya se distingue par son approche innovante combinant partenariats public-privé et solutions digitales. La plateforme M-Pesa Green a mobilisé 4,2 milliards de KES (environ 32 millions USD) en 2023, touchant 24% des PME vertes selon la Banque Centrale du Kenya. Cette accessibilité remarquable s'accompagne néanmoins d'une limitation de taille, les projets éligibles ne pouvant excéder 500 000 USD.

Tableau 2 : Finance climatique en Afrique : outils, volumes et taux de pénétration chez les PME

Pays	Instrument principal	Montant	Bénéficiaires PME
Maroc	Fonds publics (FMDT)	2,5 Mds MAD (\approx 230 M USD)	72 projets (Min. Industrie 2023)
Afrique du Sud	Green bonds	14,3 Mds ZAR (\approx 780 M USD)	19% des PME (JSE 2023)
Kenya	PPP (M-Pesa Green)	4,2 Mds KES (\approx 32 M USD)	24% des PME (CBK 2022)
Égypte	Subventions (Initiative Nationale)	1,1 Md USD	9% des PME (FRA 2023)

Source : élaboré par l'auteur à partir des données de BAD 2023

L'analyse des résultats obtenus met en lumière des écarts significatifs dans l'efficacité des différents modèles. Le Maroc affiche des performances mitigées, avec un taux de pénétration des énergies renouvelables impressionnant (37,6% du mix électrique selon l'ONEE 2023), mais des délais de traitement prohibitifs (6 mois en moyenne) qui freinent l'émergence des petites PME vertes. À l'inverse, le Kenya combine une pénétration record des EnR (73,4%) avec des procédures extrêmement rapides (1 mois en moyenne). Ce succès s'explique en grande partie par la digitalisation poussée des processus, comme en témoigne l'adoption massive de M-Pesa Green par 63% des PME vertes locales. L'Égypte illustre quant à elle les limites d'un modèle trop centralisé. Malgré des subventions massives (1,1 milliard USD en 2022), seulement 9% des PME en ont bénéficié, avec un taux de remboursement préoccupant de 58% qui remet en question la durabilité du dispositif.

Conclusion

Cette étude a permis d'analyser les mécanismes de financement des PME vertes au Maroc à travers une approche à la fois théorique, empirique et comparative. Les résultats mettent en lumière plusieurs constats majeurs. Premièrement, les défaillances de marché structurelles – externalités non valorisées, asymétries informationnelles et illiquidité des actifs spécifiques – continuent de limiter l'accès des PME vertes aux financements, comme le montre le taux de refus de crédit atteignant 68% (Bank Al-Maghrib, 2023). Deuxièmement, malgré un cadre réglementaire avancé (SNDD 2030, Plan Climat), le dispositif marocain peine à répondre aux besoins des petites PME, avec seulement 11,7% d'entre elles bénéficiant de financements verts (CGEM-AMEE, 2023) et une concentration géographique préoccupante des fonds.

La comparaison avec d'autres pays africains révèle des écarts significatifs. Si le Maroc se positionne comme un leader régional en matière de régulation, il accuse un retard par rapport au Kenya (24% de PME vertes financées) et à l'Afrique du Sud (marché des green bonds sept fois plus important). Ces écarts s'expliquent notamment par l'absence d'outils véritablement adaptés aux spécificités des TPE/PME et par la complexité des procédures administratives.

Plusieurs pistes d'amélioration émergent de cette analyse. Une simplification radicale des démarches s'impose pour réduire les délais de traitement, actuellement de six mois en moyenne. Le développement de produits financiers hybrides, combinant fonds publics et privés, pourrait également libérer un potentiel important, comme le démontrent les expériences réussies au Kenya et en Égypte. Enfin, une harmonisation des standards à l'échelle africaine, via l'adoption de la taxonomie verte en cours d'élaboration, faciliterait l'accès aux fonds internationaux.

Les implications pratiques de cette recherche sont doubles. Pour les décideurs politiques, elle souligne la nécessité de réformes ciblées, notamment en matière de fiscalité incitative et de décentralisation des fonds. Pour les acteurs financiers, elle met en évidence l'urgence de développer des instruments adaptés aux très petites entreprises, qui représentent pourtant l'écrasante majorité du tissu économique marocain.

Bibliographie

- Akerlof, G. A. (1970). The market for 'lemons': quality uncertainty and the market mechanism. . *Market Failure or Success*, 66.
- Aloui, B., & El Alaoui, S. (2024). La finance verte au Maroc: défis et perspectives du prêt écologique au secours du développement durable. *International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)*, 4(4),.
- AMEE. (2023). *rapport d'activité*. lien du téléchargement : <https://www.amee.ma/sites/default/files/inline-files/Rapport%20d%27activit%C3%A9%20AMEE%202023-VF-VA-24-11-23.pdf>.
- BAD. (2023). *Groupe de la Banque africaine de développement : rapport d'activité* . lien du téléchargement : <https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-annuel-2023>.
- BAM. (2023). *Rapport annuel sur la supervision bancaire*. Lien du téléchargement : <https://www.bkam.ma/content/download/809419/8901391/Rapport%20DSB%202023.pdf>.
- Beck, T. (2012). Finance and growth—lessons from the literature and the recent crisis. . *LSE Growth Commission*, 3,, 01-06.
- Beck, T., & Demirguc-Kunt, A. (2006). Small and medium-size enterprises: Access to finance as a growth constraint. *Journal of Banking & finance*, 30(11),, 2931-2943.
- BERD. (2022). *Financial Report*. lien du téléchargement : <https://www.ebrd.com/home/news-and-events/publications/financial-report/financial-report-2022.html#>.

- Berger, A., & Udell, G. (2006). A more complete conceptual framework for SME finance. *Journal of Banking & Finance*, 30(11), 2945-2966.
- CBI. (2023). *climatebonds initiative : FINANCING THE CORPORATE CLIMATE TRANSITION WITH BONDS*. lien du téléchargement : https://www.climatebonds.net/files/reports/cbi_ebrd_gcf_corptrans_23_02g_a.pdf.
- ClimateInitiativePolicy. (2021). *Global Landscape of Climate Finance*. lien du téléchargement : <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2021/10/Global-Landscape-of-Climate-Finance-2021.pdf>.
- HCP. (2019). *Enquête nationale auprès des entreprises*. lien du téléchargement : https://www.hcp.ma/Enquete-nationale-aupres-des-entreprises-2019_a2405.html.
- LAOUKILI, M. (2024). Étude de l'impact du financement bancaire sur la performance des entreprises. Cas des entreprises touristiques de la région de l'oriental. . *Revue des études multidisciplinaires en sciences économiques et sociales*.
- Mollick, E. (2014). The dynamics of crowdfunding: An exploratory study. . *Journal of business venturing*, 29(1), , 1-16 .
- OCDE. (2021). *Finance et investissement au service des objectifs environnementaux*. Lien du téléchargement : <https://www.oecd.org/fr/topics/policy-issues/finance-and-investment-for-environmental-goals.html> .
- Pigou, A. C. (1920). Co-operative societies and income tax. . *The Economic Journal*, 30(118), , 156-162.
- Stiglitz, J., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *American Economic Review*, 393-410.
- Williamson, O. E. (1985). Reflections on the New Institutional Economics. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*.
- Zadek, S. (2016). Beyond climate finance: from accountability to productivity in addressing the climate challenge. *In International Climate Finance* , 212-226. Routledge.
- ZENASNI, M. (2019). La finance verte levier d'impulsion de la croissance verte Cas du Maroc. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 306 - 326.
- Zhang, D., Chen, X., Lau, C., & Cai, Y. (2023). The causal relationship between green finance and geopolitical risk: implications for environmental management. *Journal of Environmental Management*.